

FINANCEMENTS ET AIDES A L'EMPLOYEUR 2026 – TITRE PROFESSIONNEL CONSEILLER DE VENTE EN OFFICINE

Dispositif de formation	CONTRAT APPRENTISSAGE			
Public Visé	Moins de 30 ans et personne en handicap RQTH			
Durée formation	420 h			
Coût formation	6390 € / an			
Frais annexes	-			
Frais de salaire	-			
Salaire	GRILLE DES SALAIRES			
	<i>Avant 18 ans</i>	<i>18-20 ans</i>	<i>21-25 ans*</i>	<i>26-29 ans*</i>
	27% SMIC	43% SMIC	53% SMIC	100% SMIC
	504,10 €	802,82 €	989,52 €	1867,02 €
	(*) A partir de 21 ans, le salaire de l'apprenti est déterminé en pourcentage du SMC si celui-ci est plus élevé que le SMIC			
Montants au 01.06.2026				
Aides employeurs	Une prime de 5000€ pour les apprentis majeurs et mineurs du TITRE PRO. Cette aide mise en place à partir du 6 mars 2026 (décret n°2026-168) sera sans conditions pour les entreprises de moins de 250 salariés et ne concerne que les nouveaux contrats. Pour les travailleurs handicapés (RQTH) : 6000€.			
	Les salaires versés inférieurs à 1,6 fois le SMIC ouvrent droit à un allègement des cotisations patronales dues autitre des assurances sociales : maladie, maternité, invalidité, vieillesse, décès, des allocations familiales, d'accidents du travail, de Fnal et de solidarité autonomie(CSA). Selon l'effectif de l'employeur (de moins de 19 salariés ou de 19 salariés et plus), les modalités de calcul diffèrent. En ce qui concerne les charges salariales, l'apprenti est toujours exonéré des cotisations salariales sur la part de rémunération inférieure ou égale à 50% du SMIC.			
	Non comptabilisation de l'alternant dans l'effectif del'entreprise. Pas de prime de précarité			
Obs				

**Smic au 01/06/2026 : 1867,02 € brut mensuel sur la base de la durée légale du travail de 35 heures hebdo.*